



Mots. Les langages du politique

89 | 2009

2007. Débats pour l'Élysée

Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical

Pierre-Olivier Dupuy et Pascal Marchand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/18853>

DOI : 10.4000/mots.18853

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 30 mars 2009

Pagination : 105-117

ISBN : 978-2-84788-151-6

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Pierre-Olivier Dupuy et Pascal Marchand, « Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/18853> ; DOI : 10.4000/mots.18853

Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical

Le débat politique télévisé est perçu comme un « combat » / un « duel » qui voit s'affronter deux adversaires (Nel, 1988). Évènement particulier et attendu, le débat de l'entre-deux-tours confronte directement, pour la première fois pendant la campagne, les deux présidentiables finalistes. Il ne s'agit plus de s'adresser librement aux électeurs par des discours monologiques (meetings, interviews, prospectus, etc.) mais de construire ensemble les références qui vont permettre de se distinguer. Le propre du débat est d'introduire un échange conflictuel et d'ouvrir un espace de comparaison : chacun doit se différencier de son adversaire pour ne pas risquer d'être perçu comme partageant avec lui des positions (Papastamou, 1993). Si l'un des interlocuteurs peut, temporairement, reconnaître son accord avec l'autre, voire même adopter des positions traditionnellement attribuées au parti adverse, cette stratégie ne peut être utilisée dans la durée sous peine de brouiller la différenciation qui fonde le débat et, au-delà, l'élection.

Les duellistes s'accordent préalablement sur les thèmes à aborder mais construisent également le contenu de l'échange au gré des propos adverses tenus pendant le débat. Comme toute situation de communication, l'échange est contractualisé (Ghiglione, 1986, 1989). Il doit se réaliser dans le respect d'un certain nombre de règles et principes conversationnels et culturels : respect des tours de parole, de l'adversaire, du temps de parole réglementé... Cette doxa de conduite n'échappe pas au public : les transgressions peuvent être mal perçues et néfastes pour l'image du candidat déviant. A contrario des débats présidentiels américains, qui relèvent de l'interaction indirecte, le débat politique français autorise les attaques verbales directes, les interruptions et les chevauchements de discours. Il est donc possible de déstabiliser son adversaire et, dans une certaine mesure, de le dévaloriser explicitement. L'échéance électorale et l'enjeu politique qui singularisent le débat de l'entre-deux-tours encourage une telle attitude. Le débat devient un duel d'images : chaque candidat se construit une image positive de lui-même, un

ethos discursif (Amossy, 1999), en tenant compte des représentations négatives qui le caractérisent chez les électeurs (*ethos* préalable), et cherche à menacer l'image de son adversaire. Cette dévalorisation adverse participe de la finalité de captation de l'émission (Charaudeau, 2005a). Cela explique que les petites phrases, euphémisme des attaques verbales, alimentent grandement les comptes rendus médiatiques de ces débats. Mais la principale question médiatique demeure : qui a gagné le débat ?

Qui, de Nicolas Sarkozy ou de Ségolène Royal, a remporté le débat du 2 mai 2007 ? D'un duel sont traditionnellement attendus un vainqueur et un vaincu. Au lendemain de l'échange, la Sofres demandait par exemple à un échantillon de 1 000 personnes de nommer le candidat qui avait le « mieux réussi ce débat de l'entre-deux-tours »¹. Mais sur quels critères repose l'attribution de la victoire ? La sincérité des propos ? La connaissance des dossiers ? L'*ethos* donné à voir ? L'attitude générale ? Peut-on porter un regard scientifique sur cette question ?

Tout acte langagier est régi par un principe d'influence (Ghiglione, 1986) : chaque interlocuteur tente d'influencer l'autre. Il peut s'agir de mener l'échange et de créer une relation dite verticale avec des positions de dominant et de dominé (Kerbrat-Orecchioni, 1992), de construire la référence thématique autour de son programme, etc. Or, cette référence se construit par les vocabulaires respectifs des candidats. Malgré les parts d'improvisation et d'incertitude liées à l'échange lui-même, le débat de l'entre-deux-tours est l'arène où vont se combattre non seulement deux locuteurs, mais également deux lexiques préparés. Cette préparation est double : une organisation avant la campagne, pour déterminer les registres lexicaux à privilégier durant la période électorale, et une préparation au débat afin d'en proposer une sorte de synthèse. Les candidats ont en effet tout intérêt à réitérer ce qu'ils ont dit lors de la campagne afin de conserver une cohérence interdiscursive. Duel de personnalités, le débat oppose donc deux identités lexicales qui se structurent autour des mots choisis et employés par chaque candidat. L'interaction langagière crée un espace, délimité matériellement par la durée du débat, où viennent se confronter deux lexiques. Ce champ constitue l'espace lexical. De ce point de vue, il pourrait être tentant de chercher à déterminer un vainqueur de l'échange en observant le positionnement des lexiques respectifs dans cet espace. L'analyse de la conquête de l'espace lexical consiste à définir, une fois le débat découpé en séquences thématiques, l'importance du vocabulaire de chaque duelliste dans ces séquences : comment les duellistes occupent-ils l'espace lexical ? Arrivent-ils à imposer leur lexique sur des thématiques données ? Un des candidats parvient-il à imposer son lexique sur l'ensemble du débat et à marginaliser l'identité lexicale de son adversaire ?

1. Enquête TNS Sofres-Unilog Groupe LogicaCMG réalisée le 3 mai 2007. Disponible sur <http://2007.tns-sofres.com/etude.php?id=392>. Consulté le 2 février 2009.

Méthode

Nous avons retranscrit l'intégralité des discours tenus par les deux candidats, en conservant les répétitions de mots (*non, non, non!*), les fautes de langage (*c'est pas, ya...*), les erreurs audibles d'accords (*le personnel TOS ont été transférés*), les tics de langage (*bon, ah bon, eh bien...*) et les chevauchements de discours, quand bien même un seul terme était prononcé. Cette transcription fidèle à ce qui a été dit et entendu lors de l'échange oblige à tenir compte par la suite du contexte des mots analysés : l'emploi significatif d'un terme par un candidat est-il une caractéristique lexicale qui lui est propre ou la conséquence de répétitions singulières de ce terme lors d'un tour de parole (*ce n'est pas, ce n'est, ce n'est pas exact*) ?

Pour circonscrire l'espace lexical, nous nous sommes tout d'abord référés aux questions des journalistes qui introduisent les thèmes à aborder. Les journalistes et les candidats se sont en effet préalablement entendus sur le déroulement thématique de l'échange : les institutions, les problèmes économiques et sociaux, l'éducation, la famille, l'écologie puis l'Europe et les questions internationales. Cependant, rien n'oblige les duellistes à respecter cet ordre et à répondre aux injonctions thématiques. Chaque candidat a intérêt à mener l'échange et à imposer ses univers de référence. Les journalistes animateurs n'ont aucun pouvoir de sanction quant au non-respect des règles contractuelles : ils veillent principalement au respect du temps de parole. Cela explique les transgressions thématiques faites par les candidats, qu'il a été nécessaire de prendre en compte : à la première question qui lui est posée, relative aux institutions, Ségolène Royal choisit d'aborder le problème de l'insécurité. Le séquençage repose également sur la fragmentation de certains thèmes : l'étendue des questions abordées (l'écologie, l'économie, l'international...) amène les candidats à traiter parfois de sujets précis qui nous ont paru relever d'une séquence en soi. Nous avons ainsi distingué la question du nucléaire, longuement évoquée par les duellistes, de la thématique écologique. Ce séquençage permet de définir l'espace lexical du débat, délimité par seize thèmes investis par le lexique de chaque partenaire.

L'analyse lexicométrique² du corpus a permis de réaliser une étude comparative de vocabulaire (Lebart, Salem, 1994 ; Marchand, 1998). Chaque intervention des duellistes a été codée en fonction de deux variables : le locuteur (Royal/Sarkozy), la séquence (1 à 16). À partir de ces deux partitions, nous pouvons observer la distribution d'une ou plusieurs formes³ et déterminer

2. Analyse réalisée à l'aide des logiciels Lexico3 et Tropes.
3. On parlera de forme plutôt que de mot, ce dernier terme renvoyant plutôt au sens qu'à l'opérationnalisation informatique. L'occurrence est l'apparition d'une forme dans le corpus. Il y a autant d'occurrences d'une forme donnée que d'apparitions de cette forme. Les hapax sont les formes qui n'apparaissent qu'une seule fois.

leurs modalités d'usage : quel locuteur utilise majoritairement cette forme ? Dans quelle séquence ? Certaines thématiques favorisent-elles le lexique propre d'un candidat ?

Le corpus compte 32 190 occurrences correspondant à 3 327 formes lexicales distinctes.

Tableau 1 : Tableau lexicométrique des seize séquences

Séquences	Thématique	Occurrences	Formes	Hapax
1	Conception de la présidence	1 041	397	240
2	Délinquance, police	3 820	888	497
3	Croissance	2 099	557	316
4	Heures supplémentaires, 35 heures	3 609	775	424
5	Entreprises	1 307	397	226
6	Retraites	3 733	763	385
7	Fiscalité	1 962	560	320
8	Écologie	1 097	396	236
9	Nucléaire	1 320	373	195
10	Écoles et crèches	3 034	715	372
11	Handicap, colère de Ségolène Royal	2 111	522	267
12	Europe-Turquie	2 027	490	279
13	International	963	355	227
14	Immigration	1 687	484	288
15	Institutions	1 209	407	232
16	Clôture	1 171	419	281

Pour observer la distribution des deux vocabulaires dans l'espace lexical, nous avons recours aux Types généralisés (*Tgens*), unités de dépouillement qui permettent de regrouper sous une même forme un ensemble d'occurrences choisies (Lamalle, Salem, 2002 ; Mange, Marchand, Salem, 2007). Ce regroupement peut se faire sur des critères intralinguistiques (lemmatisation) ou extralinguistiques (regroupement sémantique ou statistique). À partir des vocabulaires spécifiques⁴ des candidats, deux *Tgens* ont été construits (Tgen-Royal/TgenSarkozy)⁵ et projetés dans l'espace lexical structuré par les seize séquences thématiques.

4. Une forme est dite spécifique à une partie donnée lorsque la distribution observée s'écarte de la distribution équilibrée (qui relève du hasard). Le calcul des spécificités repose sur le principe du modèle hypergéométrique (Lafon, 1984).
5. L'indice de spécificité a été calculé pour les formes dont la fréquence est supérieure à 5, avec un seuil de probabilité fixé à 5 %. Seules les formes dont la probabilité est inférieure à 10^{-4} ont été conservées pour les Types généralisés.

Le vocabulaire spécifique des candidats

Malgré le cadrage thématique des séquences, chaque candidat construit un univers de référence et un raisonnement argumentatif qui lui est propre. Confrontation de personnalités, ce débat représente aussi un duel entre deux identités discursives bien définies.

Ségolène Royal : personnalisation et discours social

La candidate personnalise son discours qui relève de la profession de foi (spécificités : *je, je crois que, parce que je, je pense, et je, moi je*). Elle exacerbe l'effet de personnalisation de l'élection présidentielle qui oppose des personnalités plus que des formations politiques (Ghiglione, Bromberg, 1998). Elle s'inscrit dans la lignée de son « pacte » présidentiel : elle, Ségolène Royal, et non pas le Parti socialiste, passe un contrat avec les Français. Les citoyens sont explicitement nommés puisque son discours se réfère fréquemment aux catégories sociales ou à des entités humaines (*partenaires sociaux, jeunes, les femmes, parents, entreprises, l'entreprise, la recherche, l'école*). Le recours systématique au pronom *elles* accentue ces références sociales et renvoie, par sa fonction anaphorique, aux femmes, aux mères de famille, aux infirmières, aux femmes sans papiers, aux petites et moyennes entreprises, etc. Ségolène Royal dénonce les conditions de vie de ses compatriotes dans un discours tourné vers le social : *chômage, souffrance* + (*Tgen* qui rassemble les formes *souffrance* et *souffrances*), *pauvreté* + (*pauvres, pauvreté* et *précarité*), *difficultés* + (*difficiles, difficultés, difficulté*), *écart, juste, injustices* + (*injustices, injustice, injuste*), *aides, aide, fonds*. La forme *juste* renvoie à la question de « l'ordre juste » – particularité discursive de la campagne de Ségolène Royal – mais aussi au principe de l'équité économique : « un travail payé à sa juste valeur », « or, si l'on finit sa vie dans la pauvreté ou au minimum vieillesse, ça n'est pas juste ». Elle est la seule à faire référence aux quartiers difficiles (*quartiers*) et au monde syndical (*syndical* + : *syndical, syndicale, syndicales, syndicalisme, syndicats*). Son discours est structuré et explicatif : il comporte de nombreux connecteurs de causalité et de consécution (*car, en effet, parce que, parce qu', parce que je, donc, en sorte, comme cela*). Ces particularités lexicales contrastent avec l'*ethos* préalable négatif de la candidate : procès de crédibilité (y compris au sein de son parti), médiatisation de ses écarts langagiers et prises de position jugées parfois *de droite* (en référence à ses propos sur l'encadrement militaire ou la présence du drapeau tricolore dans les foyers). Durant le débat, Ségolène Royal se construit deux *ethos*, d'humanité et de solidarité (Charaudeau, 2005b) : proximité avec les citoyens (son attitude compassionnelle lors de la question du handicap en

est un exemple) et lutte contre différentes formes d'injustice (chômage, délocalisations, bas salaires...). Il s'agit d'un discours social empreint d'une forte identité de gauche.

Nicolas Sarkozy : dépersonnalisation et pragmatisme

Le candidat utilise massivement le pronom *on* (*on, qu'on, on va, on n'*). Cette identification indéterminée (avatar du « nous », « on » est tout le monde, mais « on » n'est personne) participe d'un discours dépersonnalisant (Charaudeau, 1992) : à la différence de sa rivale, le candidat ne nomme pas explicitement les individus. Il a recours tantôt aux formes indéterminées (*on, ça, il faut*), tantôt à la conceptualisation (*le travail, emploi, la politique*) : il ne s'agit pas de parler des salariés ou des entreprises mais du travail ou de l'emploi. Cependant, pris dans la stricte logique de l'enjeu électoral, Nicolas Sarkozy se réfère souvent aux « Français » et seules les séquences d'ouverture et de clôture voient apparaître dans son discours des références aux catégories sociales (formes citées mais non spécifiques : *quinquagénaires, jeunes, ministres, victimes, honnêtes gens, fraudeurs...*). L'enjeu particulier de ces séquences explique de telles références : les candidats s'adressent directement aux Français et non plus à l'interlocuteur adverse.

Durant le débat, Nicolas Sarkozy critique fortement sa rivale et attaque son identité politique de gauche (*socialiste, gauche, trente-cinq heures, Jospin*). Il rend l'opposition responsable de la situation économique et sociale française. Pour ce faire, il privilégie l'allocution en prenant fréquemment à partie sa rivale (*Madame, Royal, elle, est-ce que vous, vous dites*) et emploie la forme négative (*pas, c'est pas, on n'a, pas le, pas un*), qu'il s'agisse de nier l'argumentation adverse ou de mettre en avant ce qu'il estime devoir changer (*problème, le problème, problème de*) :

Bien évidemment si vous êtes la présidente de ce qui marche, eh bien moi je voudrais être le président qui fasse que ce qui marche pas marche, bon. Parce que si c'est pour être la présidente de ce qui va, et qui a pas de problèmes, c'est pas la peine, les gens ne votent pas pour nous, pour que l'on aille compliquer ce qui va. Mais au contraire, pour qu'on répare ce qui va pas.

Le discours du candidat est fortement chiffré : plus de la moitié des adjectifs sont des adjectifs numériques. Il s'appuie ainsi sur l'autorité que confèrent les chiffres pour construire un discours d'apparente objectivité. Il utilise deux fois moins d'adjectifs subjectifs que Ségolène Royal et multiplie les répétitions dans un discours simple, en cohérence avec son discours de campagne (Mayaffre, 2007). Ce faisant, il privilégie un raisonnement dit pragmatique qui « vise à faire croire aux individus qu'il n'y a pas d'autre conséquence que celle énoncée ou pas d'autre but à poursuivre que celui annoncé » (Charaudeau, 2005b, p. 78) :

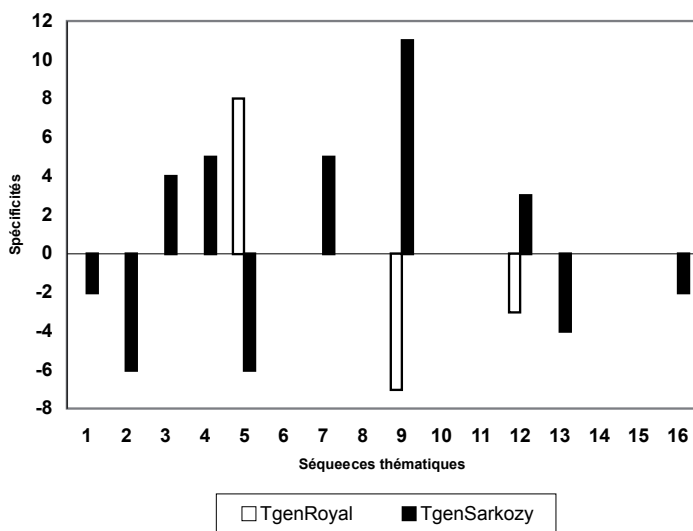
Est-ce que, au moins sur ce choix-là, nous ne pourrions pas, gauche et droite, opposition et majorité, selon le choix des Français, nous trouver d'accord pour dire, bien sûr, si on veut soulager la dette des Français, qui est injuste pour les générations qui viennent, il va bien falloir que l'on fasse des économies? Les grosses économies, on les fait sur les gros postes de dépenses.

Nicolas Sarkozy se construit ainsi un *ethos* de caractère (Charaudeau, 2005b) : il met en avant une force d'esprit en créant sans cesse la polémique à partir des propos de son adversaire.

Conquête de l'espace lexical

La projection des deux *Tgens* correspondant aux vocabulaires spécifiques des duellistes (*TgenRoyal/TgenSarkozy*) dans les seize séquences thématiques permet d'observer une occupation majoritaire de l'espace lexical par Nicolas Sarkozy (graph. 1). Son lexique est fortement présent dans les séquences 3 (thème de la croissance), 4 (heures supplémentaires), 7 (fiscalité), 9 (nucléaire) et 12 (Europe). Parallèlement, son vocabulaire est absent des séquences 1 (ouverture et conception de la présidence), 2 (délinquance), 5 (entreprises), 13 (international) et 16 (clôture). À l'inverse, Ségolène Royal n'impose son lexique que dans la cinquième séquence, relative aux entreprises, et le perd dans les séquences 9 et 12 (nucléaire et Europe). À quoi correspondent ces spécificités positives et négatives ?

Graphique 1 : Distribution des *Tgens* respectifs dans l'espace lexical



L'impact des thématiques

Certaines thématiques ont-elles favorisé un lexique donné? La quatrième séquence (heures supplémentaires) se réfère directement à l'une des propositions électorales du candidat UMP. Cela explique la présence significative de son lexique dans cette séquence : l'échange se construit autour de son programme. Cette interprétation est confortée par le résultat de la séquence 7, relative à la fiscalité, pierre angulaire du programme de Nicolas Sarkozy. Familiarisé avec ces thématiques, le candidat développe avec aisance un discours acquis et rodé, favorisant l'expression de son identité lexicale propre. Cependant, plusieurs séquences dérogent à cette explication : les séquences 2 (l'insécurité), 5 (les entreprises) et 9 (le nucléaire). Il est surprenant que le lexique du candidat soit significativement absent de la seconde séquence (l'insécurité) alors que Nicolas Sarkozy a été ministre de l'Intérieur sous le gouvernement sortant (2002-2004 / 2005-2007). Pourquoi impose-t-il son lexique sur la question du nucléaire (séquence 9), alors que ce sujet a été peu évoqué durant la campagne? Certes, il fut question d'écologie (candidature de Nicolas Hulot et signature médiatisée du pacte écologique⁶) mais le nucléaire n'a pas été un thème électoral aussi important que le pouvoir d'achat ou l'économie (dette de l'État, chômage...).

Celui qui mène le débat

Outre l'impact des thématiques, certaines spécificités sont liées aux attaques menées par les candidats (interruptions, prises à parties, polémique). L'identité lexicale de Nicolas Sarkozy est menacée lors de la deuxième séquence (insécurité) sous la pression de Ségolène Royal, qui supplée le journaliste en orientant la référence sur l'insécurité alors que ce thème n'était pas prévu initialement. Dans un premier temps, elle interroge le candidat (elle mène l'échange) en le confrontant à un fait divers particulier⁷ à propos duquel elle le somme de s'expliquer. Elle crée ainsi une relation de supériorité en déstabilisant la préparation de son adversaire (Kerbrat-Orecchioni, 1992). Dans un second temps, elle entrave le raisonnement et les explications de son rival en l'interrompant à de nombreuses reprises (les tentatives de récupération du tour de parole ont été mises entre chevrons) :

N. Sarkozy. - [...] D'abord je propose qu'il n'y ait plus un seul délinquant sexuel et vous savez parfaitement, Madame Royal...

6. Le 31 janvier 2007, dix candidats se sont engagés solennellement à respecter le pacte écologique.
7. Viol de deux jeunes policières à Bobigny, à quelques semaines d'intervalle (mars-avril 2007).

S. Royal. - C'est zéro délinquant, <N. S. : que s'agissant> vous l'aviez dit en 2002 ça déjà.

N. Sarkozy. - S'agissant... mais non Madame, s'agissant... ne vous abaissez pas à ça, ça ne mène à rien.

S. Royal. - Si, tolérance zéro <N. S. : Alors> vous avez dit, j'ai là vos déclarations...

N. Sarkozy. - Madame, est-ce que <S. R. : en 2002> est-ce que vous souffrez que je puisse faire une phrase ?

S. Royal. - Mais je vous en prie.

La neuvième séquence (nucléaire) se déroule selon le même procédé, mais de façon symétrique : Nicolas Sarkozy impose son lexique et Ségolène Royal perd le sien. Le candidat de l'UMP est le premier à évoquer la question du nucléaire. Il prend tout d'abord explicitement position sur ce sujet (continuer à développer le nucléaire) tout en incluant la question des énergies renouvelables auxquelles il se dit favorable. Il anticipe alors sur les propositions électorales de sa rivale (développement des nouvelles énergies). La candidate socialiste lui répond en exposant ses propositions (énergies renouvelables) mais n'évoque pas la question du nucléaire. Lui poursuit son attaque en menant l'échange autour du nucléaire :

N. Sarkozy. - Mais alors sur le nucléaire, vous êtes du côté de Monsieur Chevènement ou du côté des Verts ?

S. Royal. - Mais savez-vous...

N. Sarkozy. - Est-ce que vous confirmez le choix nucléaire ?

S. Royal. - Savez-vous quelle est la part du nucléaire dans la consommation d'électricité en France ?

N. Sarkozy. - Oui, mais est-ce que vous le confirmez le choix ?

Nicolas Sarkozy amène petit à petit la candidate à s'expliquer sur la question des nouvelles centrales EPR. Il s'agit de la même technique utilisée par Ségolène Royal lors de la deuxième séquence : confronter son adversaire à un cas particulier. Nicolas Sarkozy cherche à placer sa rivale dans une situation de dissonance :

Comment Areva pourra construire EPR en Finlande avec vous présidente de la République qui expliquerait aux Finlandais que la filiale EPR c'est bien pour eux, mais qu'en France, on va continuer à réfléchir ?

Il met ensuite en avant une situation de dissensus au sein de la gauche en attaquant l'identité politique de sa rivale :

Mais Madame vous êtes écartelée dans votre majorité. Entre les Verts qui ne veulent pas de nucléaire et les communistes qui veulent le nucléaire, qu'est-ce que vous choisirez si vous êtes présidente de la République ? [...] Moi je ne suis pas pour le tout nucléaire, mais je dis qu'il n'est pas raisonnable de dire : on va poursuivre le nucléaire, mais on arrête le progrès dans le nucléaire. C'est pas possible. Bien sûr qu'il faut développer les énergies de substitution [...].

Il légitime ainsi sa prise de position sur le nucléaire et fait apparaître sa position comme une évidence et non pas comme une proposition idéologique. Le raisonnement se veut pragmatique. Nicolas Sarkozy use de cette même stratégie lors de la séquence 12 (Europe). Son lexique y est significativement présent, à l'inverse de celui de sa rivale. Il impose le contenu de la thématique : partant de la question européenne, il construit ensuite la référence autour de la Turquie et de son éventuelle entrée dans l'Europe. Dans un premier temps, il affirme explicitement son point de vue (refus de l'entrée de la Turquie) puis interroge son adversaire à ce sujet jusqu'à obtenir une réponse.

S. Royal. - Le chef de l'État a dit que les Français seraient, pour tout élargissement supplémentaire, consultés par référendum. Donc les Français seront consultés par référendum.

N. Sarkozy. - Mais vous, votre position...

S. Royal. - Ma position...

N. Sarkozy. - C'est non à la Turquie.

S. Royal. - Pour l'instant ?

N. Sarkozy. - Pour l'instant.

S. Royal. - C'est une pause.

N. Sarkozy. - Ça peut changer ?

S. Royal. - Oui, en effet, je pense qu'aujourd'hui...

N. Sarkozy. - Ça peut changer ?

S. Royal. - Ça peut changer puisque la parole...

N. Sarkozy. - Moi ça ne changera pas.

S. Royal. - Puisque la parole a été donnée.

N. Sarkozy. - Moi ça ne changera pas. Non, la parole n'a pas été donnée.

Qu'il s'agisse de la séquence 9 (nucléaire) ou 12 (Europe), le retour à la charge récurrent de Nicolas Sarkozy contraint la candidate à répondre à ses injonctions. Le candidat mène l'échange dans la forme (il interroge sa rivale) et sur le fond (il impose le contenu de l'échange). Nicolas Sarkozy use des règles contractuelles permises par cette situation de communication : interruptions, prises à partie et polémique.

Un lexique constitutif de l'échange

S'agissant d'une interaction, le débat de l'entre-deux-tours force la relation interpersonnelle au détriment des discours monologiques de campagne. Le lexique du candidat de l'UMP semble plus adapté à cette situation que celui de sa rivale. En effet, Nicolas Sarkozy privilégie le registre interlocutoire (interrogation, négation, allocution) : *on, Madame Royal, non mais, est-ce que, qu'est-ce, non Madame, vous dites, vous me*. Mais il usait déjà de cette stratégie dans ses discours de campagne, pourtant monologiques, lors des simulations de débats (Mayaffre, 2007 ; Calvet, Véronis, 2008) : il posait les questions, y compris lorsqu'il s'agissait de répondre aux questions des journalistes. Pour Jean-

Léon Beauvois et Rodolphe Ghiglione (1981), l'acte de parole est une prise de position de l'individu vis-à-vis du langage : il existe deux attitudes langagières, l'une dite paradigmatique qui renvoie à l'univers du lexique et l'autre, dite syntagmatique, qui renvoie à la pratique du langage, c'est-à-dire à l'aspect relationnel (voir aussi Marchand, 2007). Les lexiques de chaque candidat marquent cette différence à l'égard du langage. Ségolène Royal privilégie une attitude *paradigmatique*. En effet, la candidate construit un discours explicatif et structuré par la référence, composé de nombreux connecteurs (*et, parce que, en effet, aussi...*). Puisqu'elle doit gagner en crédibilité (en réaction à son *ethos* préalable négatif), elle énumère des faits en expliquant et précisant les tenants et les aboutissants de ses propositions. Son discours est élocution et délocution, à l'inverse de Nicolas Sarkozy qui développe une attitude *syntagmatique* : il construit un discours allocutif, fortement pronominalisé et modalisé (notamment par la négation). Cela explique les spécificités négatives et positives relevées lors des séquences 1 (conception de la présidence), 2 (insécurité), 5 (entreprises), 9 (nucléaire), 12 (Europe) et 16 (clôture).

Dans la première et la dernière séquence, le discours interlocutoire du candidat est rendu caduc par l'objectif : il s'agit de se présenter et de s'adresser directement aux Français. Le lexique ne peut donc pas se démarquer significativement de celui de l'adversaire.

Lors de la séquence 2 (insécurité), Ségolène Royal mène l'échange en interrompant sans cesse son adversaire. Ce dernier ne peut pas construire son raisonnement et imposer son vocabulaire. Dans le même temps, la candidate ne peut construire un discours explicatif et mettre en avant son lexique, son objectif étant de déstabiliser son rival.

La séquence 5 (entreprises) est la seule dans laquelle le vocabulaire de Ségolène Royal est significativement présent. Elle n'y est pas interrompue ni prise à partie par Nicolas Sarkozy qui n'impose pas son identité lexicale. La candidate construit dans la durée un discours explicatif, notamment lors d'un tour de parole, proche du monologue, qui dure plus de quatre minutes. Quant aux séquences relatives au nucléaire et à l'Europe, Nicolas Sarkozy mène l'échange et ses attaques relèvent d'une attitude syntagmatique : il pose les questions, il nie les propos adverses et critique sa rivale.

La nature de l'échange (face à face) et les règles contractuelles (attaques directes et dérogations thématiques autorisées) expliquent la présence importante du vocabulaire de Nicolas Sarkozy dans l'espace lexical. De ce point de vue, le candidat remporte le débat. En imposant le contenu de l'échange (heures supplémentaires, fiscalité, nucléaire, Turquie) et en privilégiant le relationnel au définitionnel, Nicolas Sarkozy conquiert l'espace lexical et empêche Ségolène Royal de construire un discours explicatif susceptible d'améliorer son image. La régularité des « attaques » de Nicolas Sarkozy et

leur confinement thématique ne permettent pas à la candidate de reprendre le dessus. L'analyse de la conquête de l'espace lexical permet d'observer les relations entre les agencements lexicaux et les stratégies discursives construites par les duellistes. Il s'agit d'aller au-delà du prisme réducteur des petites phrases assassines et des moments perçus comme des instants clés : ce fut le cas de la colère de Ségolène Royal qui a alimenté le compte rendu médiatique de ce débat 2007.

En 1985, les médias se sont accordés pour dire que Laurent Fabius avait perdu son face à face avec son rival⁸ : sa colère et ses attaques incessantes l'auraient rendu discourtois aux yeux du public. Or, l'analyse de l'outillage rhétorique mis en œuvre pour attaquer l'adversaire montre que Jacques Chirac attaquait bien plus Laurent Fabius que ce dernier n'attaquait son rival (Ghiglione, 1989). Non seulement l'analyse lexicale permet de confirmer l'aspect conflictuel du débat (confrontation et duel d'identités lexicales), mais elle révèle aussi des attaques discursives qui ne sont pas nécessairement perceptibles à première vue. Beaucoup attendaient un Nicolas Sarkozy agressif face à Ségolène Royal mais le candidat s'est forgé une attitude plus réservée : *Libération* qualifiait après coup le candidat de « cacalme » et *Le Figaro* de « zen ». Or, l'analyse lexicale montre que Nicolas Sarkozy multiplie les attaques, dévalorise sans cesse son adversaire ainsi que son appartenance politique et crée une relation de domination. Rodolphe Ghiglione (1989) concevait la préparation d'un débat comme une suite de questions que devait se poser chaque duelliste : quelles sont les faiblesses de l'adversaire ? De son programme ? Quelles sont ses incohérences ? Cela conforte la représentation collective de ce débat. Il s'agit d'un véritable duel : le face à face politique est un « combat de gladiateurs » (Ghiglione, Bromberg, 1998, p. 61). Si Nicolas Sarkozy emporte le duel lexical et domine l'échange, il ne remporte pas pour autant le débat dans sa globalité. Une telle conclusion nécessiterait d'analyser l'ensemble sémiotique que constitue l'homme politique (Ghiglione, 1989) : un émetteur de signes verbaux, paraverbaux et non verbaux destinés à être interprétés comme un tout par les électeurs.

Références

- AMOSY Ruth, 1999, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- BEAUVOIS Jean-Léon, GHIGLIONE Rodolphe, 1981, *L'homme et son langage. Attitudes et enjeux sociaux*, Paris, PUF.

8. Débat de 1985 qui a opposé Jacques Chirac à Laurent Fabius en vue des législatives de 1986.
9. *Libération* et *Le Figaro* du 3 mai 2007.

- CALVET Louis-Jean, VERONIS Jean, 2008, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Le Seuil.
- CHARAUDEAU Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- 2005a, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.
- 2005b, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- GHIGLIONE Rodolphe, 1986, *L'homme communiquant*, Paris, Armand Colin.
- 1989, *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*, Paris, Armand Colin.
- GHIGLIONE Rodolphe, BROMBERG Marcel, 1998, *Discours politique et télévision. La vérité de l'heure*, Paris, PUF.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les interactions verbales*, t. II, Paris, Armand Colin.
- LAFON Pierre, 1984, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève, Paris, Slatkine, Champion.
- LAMALLE Cédric, SALEM André, 2002, « Types généralisés et topographie textuelle dans l'analyse quantitative des corpus textuels », *Actes des sixièmes journées d'analyse des données textuelles*, Saint-Malo, p. 403-412.
- LEBART Ludovic, SALEM André, 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- MANGE Jessica, MARCHAND Pascal, SALEM André, 2006, « Oui ou non à la Constitution européenne : l'éloquence du forum », *Actes du colloque international d'Albi*, p. 27-32.
- MARCHAND Pascal, 1998, *L'analyse du discours assistée par ordinateur. Concepts, méthodes, outils*, Paris, Armand Colin.
- 2007, *Le grand oral. Les discours de politique générale de la V^e République*, Bruxelles, De Boeck/INA.
- MAYAFFRE Damon, 2007, « Vocabulaire et discours électoral de Sarkozy. Entre modernité et pétainisme », *La Pensée*, n° 352, p. 65-80.
- NEL Noël, 1988, *25 ans de débats télévisés*, Paris, La Documentation française.
- PAPASTAMOU Stamos, 1993, « Valeur stratégique et émergence de la psychologisation comme résistance à l'innovation », J.-L. Beauvois, R.-V. Joule, J.-M. Monteil éd., *Perspectives cognitives et conduites sociales*, t. IV, Fribourg, Cousset, DelVal, p. 175-194.